



HAL
open science

“ Que fait l’empereur ? ... Il accouche ”. Notes sur Néron, Sporus et le trouble dans le genre

Yves Perrin

► To cite this version:

Yves Perrin. “ Que fait l’empereur ? ... Il accouche ”. Notes sur Néron, Sporus et le trouble dans le genre. *Frontière×s: revue d’archéologie, histoire et histoire de l’art*, 2021, Aux frontières des genres, 5, pp.63-74. 10.35562/frontieres.883 . hal-03762132

HAL Id: hal-03762132

<https://hal.science/hal-03762132>

Submitted on 26 Aug 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

Frontières

Revue d'Archéologie, Histoire & Histoire de l'Art

OPEN
ACCESS

Ce document est la propriété de **Frontière-s. Revue d'Archéologie, Histoire et Histoire de l'Art** qui en autorise la diffusion selon les termes de la licence Creative Commons : Attribution – Pas d'Utilisation Commerciale – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International (CC BY-NC-SA 4.0).

Les images ou tout autre matériel tiers figurant dans ce document sont inclus dans la même licence Creative Commons, sauf indication contraire explicitement mentionnée en légende du matériel en question. Si le matériel n'est pas inclus dans la licence Creative Commons de l'article et que l'utilisation que vous souhaitez en faire n'est pas autorisée par la réglementation ou dépasse l'utilisation autorisée, vous devrez obtenir l'autorisation directement auprès du détenteur du droit d'auteur.

Vous êtes autorisé-e à :

Partager — copier, distribuer et communiquer le document par tous moyens et sous tous formats

Adapter — transformer et créer à partir du document

Selon les conditions suivantes :



Attribution — Vous devez créditer l'article, intégrer un lien vers la licence et indiquer si des modifications ont été effectuées au texte et aux images. Vous devez indiquer ces informations par tous les moyens raisonnables, sans toutefois suggérer que l'Auteur-riche vous soutient ou soutient la façon dont vous avez utilisé son article.



Pas d'Utilisation Commerciale — Vous n'êtes pas autorisé-e à faire un usage commercial de ce document, tout ou partie du matériel le composant.



Partage dans les Mêmes Conditions — Dans le cas où vous transformez, ou créez à partir du matériel composant le document original, vous devez diffuser le document modifié dans les mêmes conditions, c'est-à-dire avec la même licence avec laquelle le document original a été diffusé.

Pas de restrictions complémentaires — Vous n'êtes pas autorisé-e à appliquer des conditions légales ou des mesures techniques qui restreindraient légalement autrui à utiliser le document dans les conditions décrites par la licence.

La revue ne peut retirer les autorisations concédées par la licence tant que vous appliquez les termes de cette licence.



Frontières

*Revue d'Archéologie, Histoire
& Histoire de l'Art*

OPEN
ACCESS



Décembre 2021

N° 5. *Aux frontières des genres*

Frontière·s

Revue d'archéologie, histoire et histoire de l'art

Publiée avec le soutien de
Prairial, pôle éditorial Lyon Saint-Étienne

N° 5

Aux frontières des genres

dir. Loubna AYEB et Élise PAMPANAY

LYON
DÉCEMBRE 2021



Frontière·s

MSH – Lyon – Saint-Étienne
14 avenue Berthelot
69363 LYON CEDEX 07

ISSN 2534-7535

frontiere-s@msh-lse.fr

Pour soumettre un article et consulter l'appel en cours :

<https://publications-prairial.fr/frontiere-s>

Directrice de la publication

Nathalie DOMPNIER, présidente de l'université Lumière Lyon 2

Rédacteurs·rice en chef

Fabien BIÈVRE-PERRIN (HisCAnt-MA)

Vincent CHOLLIER (HiSoMA)

Gaëlle PERROT (CCJ – HiSoMA)

Comité de rédaction

Loubna AYEB (Archéorient)

Fabien BIÈVRE-PERRIN (CJB – IRAA)

Vincent CHOLLIER (HiSoMA)

Marine LÉPÉE (ArAr – IASA-UNIL)

Cécile MOULIN (HiSoMA, ArAr)

Élise PAMPANAY (HiSoMA)

Gaëlle PERROT (CCJ – HiSoMA)

Secrétaire de rédaction

Vincent CHOLLIER (HiSoMA)

Direction du numéro

Loubna AYEB (Archéorient) et Élise PAMPANAY (HiSoMA)

Auteur·rice·s

Laura MARY (a.s.b.l., Paye ta Truelle)

Isabelle ALGRAIN (CReA-Patrimoine, Université libre de Bruxelles)

Alexia MORETTI (CeRAP EA 3551)

Adrien QUÉRET-PODESTA (Académie polonaise des sciences)

Yves PERRIN (HiSoMA UMR 5189)

Edwige LOVERGNE (AOroC UMR 8546)

Photographie de couverture :

Bas relief recuay d'un personnage en apparence bisexué accompagné de deux félins. Provenance : Site archéologique de Chinchawas, Pérou (disparu aujourd'hui). Cliché : G. Lau (CC BY-NC-SA)



Sommaire du numéro

Dossier thématique

Aux frontières des genres

INTRODUCTION

Les études sur le genre en archéologie, histoire et histoire de l'art

Loubna Ayeb et Élise Pampanay 7

DÉSTABILISER LA BINARITÉ EN ARCHÉOLOGIE :

LE CAS DES TOMBES 137 ET 260 DE LA NÉCROPOLE MÉROVINGIENNE DE
BOSSUT-GOTTECHAIN

Laura Mary 17

UN EXEMPLE DE GENRE FLUIDE DANS LA NÉCROPOLE DU CÉRAMIQUE ?

Isabelle Algrain 27

AU-DELÀ DE LA FRONTIÈRE BINAIRE DU GENRE :

LES PERSONNAGES SCULPTÉS RECUAY (100-700 APR. J.-C., SIERRA NORD-
CENTRALE DU PÉROU)

Alexia Moretti 37

GENRE ET TRANSGRESSION DU GENRE DANS LE RÉCIT DE LA GUERRE DES JEUNES FILLES CHEZ COSMAS DE PRAGUE

Adrien Quéret-Podesta 53

« QUE FAIT L'EMPEREUR ? ... IL ACCOUCHE ». NOTES SUR NÉRON, SPORUS

ET LE TROUBLE DANS LE GENRE

Yves Perrin 63

Varia

UN SYSTÈME DE SÉPULTURE ÉGALITAIRE EN TERRITOIRE TARQUINIEN

Typologie et diffusion des tombes à caisson

de « type Musarna » entre la fin du IV^e et le début du III^e siècle av. J.-C.

Edwige Lovergne 77

Comptes-rendus

François Lerouxel et Julien Zurbach (éd.), *Le changement dans les économies antiques*, Bordeaux, 2020

Louise Fauchier 89

Reine-Marie Bérard (éd.), *Il diritto alla sepoltura nel Mediterraneo antico*, Rome, 2021

Anne-Lise Baylé 92



Dossier thématique
Aux frontières des genres





« Que fait l'empereur ? ... Il accouche ». Notes sur Néron, Sporus et le trouble dans le genre

"What does the emperor do? ... He gives birth". Notes
on Nero, Sporus and gender trouble

Yves Perrin

Professeur d'histoire romaine émérite, HiSoMA (UMR 5189)

Résumé. *En analysant les célèbres cas de Néron et de Sporus, cet article veut essayer de cerner comment ces deux hommes qui expérimentent le corps de la femme ont vécu leurs expériences genrées dans leur corps et dans leur imaginaire et comment les sociétés impériale puis alto-médiévale se sont représentées celles-ci. Cet article souligne les difficultés épistémologiques que rencontre l'historien lorsqu'il veut aborder les sociétés antiques en usant de termes et de concepts qui leur sont inconnus.*

Mots-clés : Haut-Empire romain, Julio-Claudiens, bicatégorisation, castration, genre, procréation, sexe, transidentité, théâtre, transgression, Néron, Pythagoras, Sporus

Abstract. *This article analyses the famous cases of Nero and Sporus in an attempt to identify how these two men who experience the female body lived their gendered experiences in their bodies and in their imagination and how imperial and then alto-medieval societies represented them. This article highlights the epistemological difficulties that historians encounter when they try to approach ancient societies using terms and concepts unknown to these societies.*

Keywords: Early Empire, Julio-Claudians, castration, gender binary, gender, procreation, sex, transidentity, theatre, transgression, Nero, Pythagoras, Sporus

Le dossier sexuel de Néron et de l'imaginaire bimillénaire qu'il a nourri permet de poser la question du genre dans les constructions sociales européennes de l'Antiquité à aujourd'hui. Nous avons choisi de traiter de la période néronienne elle-même et de centrer notre étude sur Néron et Sporus, deux hommes qui expérimentent le corps de la femme, le premier en jouant des rôles féminins sur scène et le rôle de la femme dans son mariage avec Pythagoras, le second en étant castré pour devenir l'épouse de Néron. Nous nous proposons d'essayer de cerner comment, dans leur corps et leur imaginaire, Néron et Sporus vivent une expérience transgenre et comment la société impériale regarde celle-ci. L'étude se heurte à de sérieux obstacles documentaires et épistémologiques.

Aucune de nos informations n'émane de Néron et Sporus et il est bien établi que la fiabilité de nos sources est souvent douteuse. Tacite et Suétone puis les auteurs païens et chrétiens plus tardifs définissent *a priori* le prince comme un tyran dépravé, lui prêtent en conséquence les traits archétypaux de celui-ci et voient dans ses mariages avec des hommes des épisodes emblématiques de sa dépravation¹. Leurs écrits révèlent leurs conceptions du genre plutôt que celles de Néron et leurs emprunts aux *fabulae* et au théâtre pour créer un

¹ Dion Cassius, 62. 28 ; 63. 12, 13, 27, LXIV. 8, LXV. 10 ; Suétone, *Vie de Néron*. 28, 46, 48, 49 ; Aurelius Victor, *Livre des Césars*. 5, 5. Pour les auteurs chrétiens, voir *infra* Les Pères de l'Église et Victorien de Pettau.



« spectacle littéraire » avec Néron comme protagoniste². La prise en compte de ces deux caractéristiques présente cependant le grand intérêt d'ouvrir l'horizon sur les conceptions de leurs sociétés, du I^{er} au VI^e siècle.

Le renouvellement de la connaissance historique naît du renouvellement des questions qu'on pose aux sources et user du genre comme outil d'analyse est susceptible d'être fécond, mais le champ à défricher est quasiment vierge et la démarche heuristique à adopter presque informulée. Bien qu'elles constituent des étapes majeures dans la connaissance des relations entre sexes et de l'homosexualité ainsi que des conceptions que les sociétés s'en font, les publications des années 1980-2000 – Boswell, Veyne, Foucault, Duby et Perrot, Späth³ – n'abordent que marginalement la problématique du genre. Et, telle qu'elle s'est imposée au XXI^e siècle, celle-ci n'apparaît que par la bande dans certains articles sans avoir suscité de synthèses historiques⁴. De fait, la seule est celle de Thomas Laqueur, *Making Sex*, parue en 1990 et qui constitue un jalon historiographique important⁵.

Aborder les sociétés antiques sous l'angle du genre pose un problème épistémologique majeur : user de termes et de concepts qui leur sont inconnus – à commencer par « genre », « homosexualité », *a fortiori* « transgenre » ou « neutre » – pour les analyser ne peut qu'induire en erreur sur leurs normes et leurs fonctionnements, d'autant plus que le lexique des études de genre a fluctué entre États-Unis d'Amérique et Europe, qu'il n'y a pas unanimité sur le sens à donner aux mots et qu'il est parfois teinté de militantisme, ce qui en obscurcit la signification⁶.

Cette introduction veut souligner l'intérêt potentiel d'une approche genrée pour renouveler la connaissance des sociétés gréco-romaines et ses difficultés épistémologiques. Elle doit en effet impérativement articuler établissement des réalités historiques et interrogations sur l'usage d'un outillage conceptuel moderne pour les décrypter. La complexité et l'ampleur de la tâche contraignent à la modestie, notre titre en témoigne : il s'agit de « notes » sur la question de la transidentité, et, globalement, des relations entre genre et sexe⁷. Après avoir présenté les cas de Néron et Sporus, nous nous efforcerons d'en dépasser les expériences individuelles pour les recontextualiser et se demander s'ils éclairent les conceptions et constructions du genre et du sexe de la société romaine.

NÉRON

Néron, un homme efféminé

Dion place dans la bouche de la reine Boudicca une attaque contre Rome et Néron qui exprime avec vigueur le jugement qu'il convient de porter sur le prince : c'est « un histrion efféminé qui aurait dû s'appeler Domitia et non Domitius »⁸. Son portrait emblématique est celui d'un tyran efféminé ; cruel et fourbe, mou, vaniteux, peureux et soumis à ses instincts, sans personnalité et influençable, ses mœurs sont « féminines ». Loin de l'idéal romain, il n'est pas un soldat ; il préfère l'*agon*, les arts et la scène, jusqu'à jouer des rôles de femme et même de parturientes, et il s'identifie à des femmes, notamment à Poppée⁹. Cet efféminement culmine dans le mariage qu'il célèbre avec Pythagoras.

Néron, un homme-femme

Selon Tacite, avec les solennités de noces véritables, Néron épouse son affranchi Pythagoras comme une femme (le voile des épouses est mis sur la tête de l'empereur) et donne en spectacle « ce que, même avec l'autre sexe, la nuit cache de son ombre »¹⁰. Suétone puis Dion écrivent de leur côté que Néron s'abandonne

2 C'est ce que montrent Devillers 1994, Bartsch 1994 et Galtier 2011.

3 Veyne 1982, p. 26-33 ; Boswell 1980 et 1994 ; Foucault 1994 ; Duby et Perrot 1991 ; Späth 1994.

4 Si leurs apports sont stimulants, les études menées dans le champ de la problématique féministe ne contribuent pas directement à traiter notre sujet. Quant à la mise en perspective historique de la question du genre par les féminismes *queer* et matérialiste, et les spécialistes les plus connus (de J. Buttler et K. Crenshaw à C. Delphy et E. Marty), elle est sporadique voire absente. La place des historiens est très réduite dans les publications collectives (Rennes 2021).

5 Laqueur 1992 : il distingue un modèle à « deux genres et un sexe » (les différences figurent sur un *continuum* se distribuant entre un pôle « mâle » et un pôle « femelle ») et un modèle à « un genre et deux sexes » (le « genre » n'est que l'expression des « sexes »). Les deux modèles coexistent à toute époque, celui à « deux genres » l'emportant de l'Antiquité à la fin du XVII^e siècle, celui à « deux sexes » à partir du XVIII^e siècle.

6 Voir Boswell 1989.

7 Modèle à « deux genres et un sexe » ou à « deux sexes et un genre » selon Laqueur 1992, modèle « neutre » selon Marty 2021, etc.

8 En grec dans le texte « ἡ Νερονίς ἢ Δομυτρία. » : Dion, 62, 6. Traduction de l'auteur.

9 « Il figura aussi dans des rôles tragiques de héros et de dieux, d'héroïnes ou de déesses, sous des masques reproduisant ses propres traits ou ceux des femmes qui eurent tour à tour sa faveur. » : Suétone, *Vie de Néron*, 21.

10 Dans le texte latin, « *quae etiam in femina nox operit.* » : Tacite, *Annales*, 15, 37.

à son affranchi Doryphore auquel il tient lieu de femme et contrefait les cris des vierges qu'on outrage¹¹, mais ils ne parlent pas de mariage¹². Tacite et Suétone ne fournissent donc pas les mêmes informations, mais leurs divergences n'ont pas une importance fondamentale pour notre problématique¹³ : pour tous, Néron joue le rôle d'une femme.

Si le mariage avec Pythagoras est condamné, il ne faut pas se tromper sur les critères de la condamnation qui ne sont pas ceux que retient la légende noire de l'empereur. Ce n'est pas parce qu'il est homosexuel. L'absence de termes grecs ou latins pour catégoriser les préférences sexuelles a depuis longtemps été soulignée¹⁴. Homosexualité et hétérosexualités ne sont pas perçues comme des catégories distinctes, mais comme des formes naturelles de la sexualité ; la culture romaine n'oppose pas l'amour des femmes et celui des garçons. Les relations entre individus masculins sont une affaire d'âge et de statut social. Pour Sénèque le Père – qui a formé son fils qui a lui-même formé le prince – « la passivité sexuelle est un crime chez un homme libre, une expérience normale chez un jeune homme, une obligation chez un esclave, un service chez un affranchi¹⁵. » Pythagoras étant un affranchi de Néron, qu'il lui offre ses services sexuels est dans l'ordre des choses. Quant au mariage, qui n'est à Rome ni un acte public ni un acte juridique, mais une cérémonie privée, il n'est pas unique en son genre. Quoique caustiques – sans doute comme la majorité de leurs contemporains –, Martial et Juvénal évoquent le barbu Callistrate qui épouse le vigoureux Afer comme une vierge épouserait un mari avec voile nuptial, hymnes solennels et dot, et un ami qui prend un mari et n'admet qu'un petit nombre de témoins¹⁶. Il faut attendre la constitution de Constance et Constant en 342 pour que soient interdites les « noces d'hommes »¹⁷.

Les raisons de la condamnation sont ailleurs. En jouant le rôle passif de la femme, il abdique sa dignité d'homme libre, car, quel que soit le sexe de son partenaire, un Romain doit toujours être un mâle actif¹⁸. Sa relation avec Pythagoras s'inscrit dans un système de pensée où l'homosexualité n'est pas jugée à l'aune de l'hétérosexualité, mais sur la reconnaissance de la différence d'identités homme/femme (seul celui des deux hommes qui présente un comportement féminin est stigmatisé). Fondamentalement, en se soumettant à ses désirs, Néron perd la maîtrise de soi et son identité. Pour paraphraser M. Foucault, Rome cultive la *scientia sexualis* et ignore l'*ars erotica* asiatique¹⁹. Circonstance aggravante, son exhibitionnisme sexuel s'inscrit dans le champ du théâtre ou plus exactement efface la distinction entre réalité et fiction théâtrale. En se donnant en spectacle avec Pythagoras comme en faisant l'acteur, il abdique et son identité, et son genre.

Reste à savoir dans quelle mesure cette analyse est fiable. Hostiles à Néron et privés d'un outillage conceptuel qui leur permette de nuancer leurs évocations – ce qu'il serait anachronique de leur reprocher –, les auteurs s'en tiennent aux apparences qui font de lui une femme. Pourtant, tout indique que le prince ne s'identifie pas à une femme. Il se déguise temporairement en femme plutôt qu'il ne se travestit, joue le rôle de la femme, en imite les comportements (*uirginum imitatus*). Peut-on céder au charme facile de l'anachronisme humoristique et écrire qu'il est une drag queen poussant l'art de la performance du genre à ses limites ? En définitive, en prenant en compte toutes les données, il perturbe l'ordre de la bicatégorisation – ce que retiennent ses biographes –, mais sa masculinité n'est pas mise en cause – ce qui est occulté²⁰.

Les motivations de sa condamnation s'inscrivent dans le champ du sens commun : les hommes sont forts, les femmes sont faibles et défectueuses²¹. Quoiqu'en apparence avec plus de nuances, Tacite, Suétone

11 Dans le texte latin, « *conficeretur a Doryphoro liberto ; cui etiam, sicut ipsi Sporus, ita ipse denupsit, voces quoque et heulatus vim patientium virginum imitatus.* » : Suétone, *Vie de Néron*, 29.

12 Dion, 63, 13.

13 Que Pythagoras et Doryphore soient le même personnage ou pas, Doryphore doit être un sobriquet érotique, voire pornographique. Pour Tacite, le mariage a lieu début 64 et il s'agit d'une farce provocatrice, pour Suétone d'une relation contemporaine de Sporus, donc de 65-68. Voir dans le mariage un acte religieux lié à un culte oriental (par exemple Colin 1955-1956, p. 114-216 ou Verdière 1975, p. 5 *sq.*) n'est guère convaincant. C'est un acte politique qui renverse les normes sociales comme le retient Champlin 2003, p. 145-150.

14 Boehringer 2005.

15 Sénèque le Père, *Controverses*, IV. Voir Veyne 1978, p. 3-23.

16 En latin dans le texte, « *Barbatus rigido nupsit Callistratus Afro, | Hac qua lege viro nubere virgo solet.* » : Martial, *Épigrammes*, 12, 42 ; « *nubit amicus | nec multos adhibet. "liceat modo uiuere, fient, | fient ista palam, cupient et in acta referri"* », traduction : « un ami se marie avec son fiancé dans l'intimité. "Qu'il nous soit donné de vivre un peu, ces choses se feront au grand jour, publiées à l'état-civil." » : Juvénal, *Satires*, 2, 134-136. Voir *infra* la chute sentencieuse de leurs poèmes.

17 Compilée dans le *Code Justinien* de 529 et 534 : *Corpus Juris Civilis* 9, 31. Voir Boswell 1994.

18 Veyne 1978, p. 50.

19 Foucault 1994, p. 76-78.

20 On notera que les statues des princes et princesses romains ne sont pas conçues autour d'une opposition binaire des genres. L'association des empereurs à des divinités féminines donne à voir leur pouvoir transcendant sur l'humanité entière, mais ne remet pas leur sexe en cause (voir Varner 2008, p. 185-205, notamment p. 197 *sq.*). Depuis 2000 ans, malgré sa réputation, Néron n'est jamais représenté en femme (à l'exception de la sculpture de Gallori, *Nerone vestito da donna* [1873] qui fait scandale). Qu'à l'époque baroque, le rôle de Néron dans le *Couronnement de Poppée* de Monteverdi soit confié à un castrat soprano n'est pas signe de transidentité : la voix surhumaine du castrat convient à des héros extrêmement virils.

21 Voir Sissa 1991, p. 84 *sq.*

et les autres développent la même vision. Ils reconnaissent que des femmes ont les vertus que l'on attribue aux hommes. Tacite loue le courage viril d'Agrippine, de la femme de Sénèque, de Boudicca, mais aussi de femmes de statut social inférieur comme les domestiques d'Octavie ou Épicharis qui résistent à la torture²². Mais ce faisant, ils considèrent comme évident que les vertus sont nécessairement masculines et qu'elles sont une part de masculin chez la femme. Quant aux qualités souvent considérées aujourd'hui comme féminines – délicatesse, sensibilité, impassibilité, pudeur, moralité –, elles ne sont jamais mises en exergue, sinon pour célébrer la matrone qui vit conformément aux normes, et on ne reconnaît jamais de qualités féminines à un homme. Par ailleurs, même si on l'accepte, le modèle à « deux genres et un sexe » de Laqueur n'est pas égalitaire : c'est un défaut de chaleur vitale qui explique chez la femme la rétention à l'intérieur de structures qui chez le mâle sont visibles au-dehors. Ce que l'homme a au-dehors, la femme l'a en dedans, ce qui est la marque d'une infériorité.

Néron, un homme-mère

Que Néron éprouve une sorte de fascination pour la procréation et que cette fascination fascine les auteurs qui en parlent est établi²³. Enracinée dans les épisodes de son règne, se forge dans un *continuum* historique fécond jusqu'au haut Moyen Âge chrétien une histoire sensationnelle qui le voit finalement accoucher d'une grenouille²⁴. Pour en décrypter la signification, il faut en repérer les principales étapes.

Avec à l'arrière-plan les relations incestueuses de Néron et Agrippine, les auteurs païens insistent sur la fascination qu'exerce la procréation dans l'esprit du prince. Comme tous les Julio-Claudiens, il se heurte au problème politique de la transmission dynastique du pouvoir. Il chasse Octavie sous prétexte de stérilité, s'unit à Poppée, car « elle donnerait aux Césars des héritiers de leur sang²⁵ », perd la petite Claudia qu'elle lui donne, puis la tue d'un coup de pied alors qu'elle est de nouveau enceinte²⁶.

Ces préoccupations dynastiques se conjuguent avec un imaginaire qui les dépasse. Parmi les rôles que joue Néron sur scène figurent les deux célèbres accouchements de Niobé et Canacé. « Les couches de Canacé » frappent les esprits. Dion Cassius mentionne une anecdote assez drôle : à un quidam qui déambule près du théâtre où joue Néron et qui, inquiet des hurlements qu'il entend, demande : « Que fait Néron ? », un soldat de garde répond : « Il accouche »²⁷. Dans un discours que l'historien lui prête en 68, Vindex s'indigne :

Je l'ai vu (Néron) dans l'enceinte du théâtre... Je l'ai entendu chanter, jouer la tragédie... je l'ai vu en état de grossesse et en travail d'enfant, disant, entendant, souffrant et faisant tout ce que rapporte la Fable²⁸.

Si on suit Suétone, Néron doit porter un masque aux traits de Poppée, puisqu'il joue ses rôles d'héroïnes ainsi. Dans un autre registre, un passage de Plutarque relève du même imaginaire de la fécondité²⁹ : aux Enfers, Néron vit sous la forme d'une vipère après avoir dévoré le sein qui l'a porté, mais les dieux qui lui devaient une récompense pour avoir donné la liberté aux Grecs ordonnent de le changer en une espèce animale plus douce qui chante le long des étangs, une grenouille, symbole du sexe féminin et de fécondité.

De manière implicite et cohérente du point de vue de la psychanalyse, les soucis reproducteurs de Néron sont associés au ventre d'Agrippine. Au centurion qui va lui donner la mort, l'impératrice est censée dire « Frappe ici »³⁰, en lui montrant son ventre ou « Ce ventre a porté Néron »³¹. Tacite a beau considérer que l'épisode est vrai, on peut en douter... En revanche, selon lui et selon Suétone, que Néron contemple le corps de sa mère n'est pas établi, mais le second insinue que Néron serait accouru pour voir le cadavre, l'aurait

22 Tacite, *Annales*, 14, 60 et 15, 57 ; voir Cogitore et Autin 2021, p. 103-124.

23 Voir les auteurs cités dans le présent article.

24 On formule habituellement la question de la genèse de la légende de Néron en termes de « réception » de son image. En réalité, de 68 jusqu'à Bède, les évolutions de cette image s'inscrivent dans une continuité dont les inventions des auteurs tardifs, qu'ils soient païens ou chrétiens, sont les produits. Pour cette séquence historique, le terme de « réception » n'est donc pas complètement adéquat ; il ne devient vraiment pertinent qu'à partir du xv^e siècle.

25 Tacite, *Annales*, 14, 61. En latin dans le texte « *veram progeniem penatibus Caesarum datura sit ?* ».

26 « Il la tua, elle aussi, d'un coup de pied, parce que, enceinte et malade, elle l'avait accablé de reproches un soir qu'il revenait tardivement d'une course de chars. » En latin dans le texte « *et tamen ipsam quoque ictu calcis occidit, quod se ex aurigatione sero reversum gravida et aegra conviciis incesserat.* » : Suétone, *Vie de Néron*, 35 ; voir aussi Tacite, *Annales*, 16, 6.

27 « ἔτερος δὲ ἐρομένου τινὸς "τί ποιῶ ἰὸ αὐτοκράτωρ" ἀπεκρίνατο ὅτι "τίκτει" καὶ γὰρ τὴν Κανάκην ὑπεκρίνετο. » : Dion Cassius, 63, 10, 22.

28 Dion Cassius, 63, 10, 22 ; Suétone, *Vie de Néron*, 21. Cf. Ovide, *Héroïdes*, 11, v. 49-51 : « J'ignorais la cause des douleurs soudaines que j'éprouvais ; j'étais sans expérience pour l'enfantement ; j'étais comme un soldat novice. Je ne pus retenir mes cris ». En latin dans le texte, « *nescia, quae faceret subitō mihī causa dolores, / et rudis ad partus et noua miles eram. / nec tenui uocem.* »

29 Plutarque, *Des délais de la justice divine*, 2.

30 En latin dans le texte : « *Ventrem feri* » : Tacite, *Annales*, 14, 8.

31 Dion Cassius, 61, 13, 5. En grec dans le texte : « καὶ τὴν γαστέρα ἀπογυμνώσασα "παῖε", ἔφη, "ταύτην, Ἀνίκητε, παῖε, ὅτι Νέρωνα ἔτεκεν" ».

touché, aurait loué ou blâmé telles ou telles parties de son corps. Quelques décennies plus tard, ce qui était douteux devient certain et Dion grossit encore le trait : Néron fait dénuder le cadavre et dit qu'il n'aurait jamais pensé sa mère si belle³².

Les auteurs chrétiens des III^e-VI^e siècles vont plus loin. Assemblant et recomposant les anecdotes évoquées ci-dessus, ils inventent une fantastique histoire d'accouchement : Néron vit en concubinage avec sa mère, la fait tuer, fait ouvrir son ventre pour voir comment il était entretenu dans son sein et conçoit la volonté d'accoucher. Les médecins lui font avaler un têtard et la font croître dans son ventre : bientôt celui-ci se gonfle, de sorte que Néron se croit gros d'un enfant ; les médecins lui font prendre une potion pour le faire vomir et il rend une grenouille affreuse à voir qu'il recommande de nourrir et de soigner³³.

Les étapes de l'élaboration séculaire de cette histoire sont mal connues. Comme J. de Voragine le précise, ces choses-là ne se lisent pas dans les chroniques, car elles sont apocryphes et il faut donc prendre ces apocryphes en compte. Ceux-ci sont vraisemblablement le pseudo-Méiton (VI^e-VII^e siècles), le *De Assumptione* de Paschase Radbert (attribué à Jérôme au Moyen Âge), le *Liber de Assumptione* du pseudo-Augustin (VI^e siècle)³⁴. Peut-être leurs auteurs ont-ils lu Plutarque, mais il est plus vraisemblable que l'accouchement de la grenouille leur est inspiré par la littérature chrétienne. Pour les Pères de l'Église, la grenouille appartient au bestiaire démoniaque ; ses nuées sont l'une des dix plaies d'Égypte, son anatomie évoque le sexe féminin et la luxure, la boue où elle vit et ses coassements sont signe de dégradation et de sordidité.

C'est l'*Apocalypse* et Victorin de Pettau qui sont déterminants. On trouve en effet dans *Apocalypse* (16, 13) l'origine de l'histoire de la grenouille : « Et je vis sortir de la bouche du dragon, et de la bouche de la bête, et de la bouche du faux prophète, trois esprits impurs, semblables à des grenouilles ». À la fin du III^e siècle, dans son *Commentaire de l'Apocalypse*, Victorin est le premier à identifier la Bête et Néron, et, ce faisant, à générer l'idée que le prince accouche d'une grenouille. La transmission de l'épisode est assurée par Jérôme qui « édite » l'œuvre.

La grenouille se révèle un guide inattendu pour décrypter les mutations des conceptions du genre du paganisme au christianisme. La grenouille païenne est une gentille bestiole qui symbolise la fécondité, le pullulement de l'existence, un monde plein de pulsions intimes³⁵. Au pandémonisme anarchique et sans tabou païen, le christianisme substitue une éthique et une théologie monothéiste qui font de la transgression de la bicatégorisation une œuvre diabolique contraire à la création de Dieu. Un homme ne peut donner naissance à la vie que par tricherie, son fruit ne peut qu'être monstrueux³⁶.

En fin de compte, Néron est un mâle bisexuel qui joue un rôle de femme sans s'identifier à un autre genre que le sien. Il n'est un exemple ni de personne transgenre ni de fluidité sexuelle. Pour lui comme pour ses biographes, dont les références au stoïcisme et le christianisme déforment la présentation, il va de soi qu'il y a deux sexes et deux genres sans qu'aucune réflexion critique ne soit esquissée sur les stéréotypes attachés à cette catégorisation.

SPORUS

De la nature d'un homme à la nature d'une femme. Castration et métamorphose

En 65 ou 66, Néron castré le jeune Sporus pour le métamorphoser en femme, l'épouse suivant la loi et selon les cérémonies d'usage, lui donne le nom de Sabine parce qu'il ressemble à Poppée, l'habillement en femme et impose à tous qu'on le considère comme une femme, se montre avec lui sur les places publiques grecques et aux Sigillaires à Rome³⁷. Les Grecs célèbrent les noces par des acclamations appropriées en formulant le souhait de voir naître de cette union des enfants légitimes³⁸... Après la mort de Néron, Nymphidius le traite

32 Dion Cassius, 61, 14, 2. En grec dans le texte : « οὐκ ἦδεν ὅτι οὕτω καλὴν μητέρα εἶχον ».

33 On suit ici la *Légende dorée*. Entre 1491 et 1540, il est l'un des moments forts de plusieurs *Mystères*, notamment celui des *Actes des Apôtres* d'A. et S. Gréban. On lie Agrippine sur un banc et « faut avoir un corps feinc pour l'ouvrir ». En accouchant, Néron hurle : « Haro Grans dyables, je suis mort | le cuer me creve, O quel esmoy | hastez tost mon enfantement ».

34 Voir Maggioni 2008, p. 146-181.

35 Lévêque 1999.

36 Les *Mystères* et la symbolique picturale du XV^e siècle confirment ce jeu d'associations ; Gorgarant le médecin que Néron charge d'éventrer sa mère est le diable ; chez Jérôme Bosch la grenouille est symbole de luxure et d'avarice. Dans *L'escamoteur* peint vers 1480, le batracien posé sur la table renvoie peut-être à Néron (voir Darriulat 1995).

37 Vout 2002. En latin dans le texte, « *Hunc Sporum, Augustarum ornamentis excultum lecticaque vectum, et circa conventus mercatusque Graeciae ac mox Romae circa Sigillaria comitatus est identidem exosculans* » : Suétone, *Vie de Néron*, 28.

38 Dion Cassius, 63, 13 : en grec dans le texte « καὶ τοὺς {τε} γάμους αὐτῶν πάντες οἱ Ἕλληνας ἐώρτασαν, τὰ τε ἄλλα οἷα εἰκὸς ἦν ἐπιλέγοντες, καὶ γηγισίους σφίσι παῖδας γεννηθῆναι εὐχόμενοι ».

comme s'ils étaient mariés et l'appelle Poppée³⁹, puis Othon (ex-mari de Poppée) a des relations intimes avec lui. Il se suicide en 69 lorsque Vitellius veut le contraindre à jouer le rôle de Proserpine pendant un combat de gladiateurs.

Les relations de Néron avec Sporus ne soulèvent pas l'indignation. *Puer delicatus* et affranchi, Sporus doit se plier au bon vouloir de son maître⁴⁰, Néron joue le rôle de l'homme et le mariage ne présente pas les allures provocantes d'une bouffonnerie. Quant à la castration, elle n'émeut personne. La seule réserve sur l'affaire se trouve chez Dion de Pruse qui la juge caractéristique de la possibilité qu'offre un pouvoir illimité de faire des choses contraires à la loi (παράνομόν)⁴¹. Si le sens général du jugement est clair – Néron est un tyran qui se place au-dessus de la loi – l'objet de sa condamnation et ses attendus le sont moins et les exégèses qu'il peut susciter nous entraîneraient en dehors du sujet qui nous préoccupe⁴². Dans tous les cas, la castration et l'affirmation que Sporus devient une femme posent dans toute son ampleur la question de la construction historique du sexe et du genre, et celle de la catégorisation des individus de sexe effacé et/ou ambigu, des personnes transgenres ou des *queers* et du neutre.

La castration de Sporus n'émeut personne et, en dépit de son sort tragique, la personnalité même du jeune homme présente peu d'intérêt aux yeux des auteurs qui en parlent. Cela est dû à son médiocre statut social et aux postures culturelles et éthiques de la société romaine ; hermaphrodites et androgynes de naissance sont considérés comme des prodiges contraires à l'ordre naturel qu'il faut éliminer⁴³, mais la castration due à la main humaine ne crée pas un monstre ; avant les lois de Domitien et Hadrien, sa condamnation est prononcée, non au regard de l'ordre naturel ou du droit, mais d'une éthique humaniste dont nos sources sur Néron montrent les limites (mis à part Dion de Pruse ?). Dans les faits existe un fossé entre prescriptions juridiques, conceptions religieuses et pratiques qui n'est pas propre au Haut-Empire (les eunuques jouent un rôle important dès l'empire tardif, sous l'Empire byzantin et jusqu'au XVIII^e siècle, les amateurs d'opéra admettent qu'on castré des jeunes gens pour jouir de belles voix).

Ce qu'écrit R. Barthes sur la Zambinella, castrat diva de l'opéra au XVIII^e siècle – la castration trouble, dément la classification sexuelle homme/femme, efface les critères biologiques pour les remplacer par une structure symbolique⁴⁴ – n'est pas transposable à l'Antiquité pour laquelle la catégorisation sexuelle des castrats est de l'ordre de l'impensé ; nos sources ne spéculent pas sur un troisième genre ou un genre neutre, mais posent la question de la transidentité dans la mesure où, à leurs yeux comme ceux de Néron, Sporus est une femme.

Sporus, une personne transgenre ?

Tout est fait anatomiquement, psychologiquement et socialement pour imposer l'idée qu'il est devenu une femme. Privé de ses organes génitaux, émasculé plutôt que castré, sa nouvelle anatomie le désigne comme une femme⁴⁵. Vêtu comme une femme, exhibé en public comme une femme, il apparaît aux yeux de tous comme une femme. Son nom qui évoque la semence du mâle et son association à une divinité féminine, Proserpine, porteuse d'espoir de fécondité, s'inscrivent dans un imaginaire de la procréation⁴⁶. Son identification

39 En grec dans le texte : « ὃν εὐθὺς ἀπὸ τῆς πυρᾶς ἔτι καιομένου τοῦ νεκροῦ μεταπεινῶμενος ἐκεῖνος ἐν γαμετῆς εἶχε τάξει καὶ Ποππαίαν προσηγόρευεν » : Plutarque, *Vie de Galba*, 9, 1-3 ; Dion Cassius, 64, 8, 3 ; 65, 10.

40 En grec dans le texte « ἔπειτα καὶ παῖδα ἀπελεύθερον, ὃν Σπόρον ὀνόμαζεν, ἐκτεμών, ἐπειδὴ καὶ αὐτὸς τῇ Σαβίνῃ προσεῴκει, τὰ τε ἄλλα ὡς γυναῖκι αὐτῷ ἐχρήτο καὶ προϊόντος τοῦ χρόνου καὶ ἐγημεν αὐτόν. » : Dion Cassius, 62, 28. Il ne fait pas de doute que Sporus est un affranchi. La proposition de Charles 2014, p. 667-685 – Sporus est le représentant d'une grande famille, potentiellement dangereux, que Néron veut contrôler – paraît intenable.

41 En grec dans le texte : « ἐν δὲ τοῖς ἀνθρώποις καὶ ἡ ἐξουσία παράνομον τί ἐστι. » : Dion de Pruse, 21, 6, 7. Voir l'approche globale de Lanza 1997, p. 220 : seul le tyran peut aspirer au vrai bonheur et le connaître, car le pouvoir absolu permet le déchainement de tous les instincts.

42 Il y a incertitude sur le texte original : (ἡ ἐξουσία, « pouvoir absolu », pourrait avoir été substitué par des copistes chrétiens à ἡ ἀνδρῶν συνουσία, « commerce entre hommes ») et rien ne permet de savoir si Dion de Pruse songe à l'homosexualité, au mariage ou à la castration. La référence au *nomos* incite à placer le jugement dans la sphère juridique. Dion de Pruse pense peut-être à la *Lex Cornelia Sullae de sicariis et veneficis* de 81 av. J.-C., mais celle-ci vise à protéger les hommes libres, non des individus de statut inférieur comme Sporus. S'il pense aux lois de Domitien et Hadrien contre la castration, il commet un anachronisme. On peut émettre l'hypothèse qu'il songe aux lois de la nature et condamne en fait l'homosexualité. Voir *infra*.

43 Sans mentionner explicitement les androgynes, Sénèque (*De la colère* I, 15) donne le positionnement de la société à l'égard de ceux qui n'entrent pas dans les catégories établies : « nous étouffons les êtres monstrueux (...) Ce n'est pas colère, mais raison, que de séparer de ce qui est sain ce qui n'a pas d'intérêt à vivre ».

44 Barthes 2011, p. 195 sq. et Barthes 2002, p. 180.

45 Sporus subit une ablation des organes génitaux pour métamorphoser sa nature d'homme en celle d'une femme : « *Puerum Sporum exsectis testibus etiam in muliebrem naturam transfigurare* ». Dion reprend le même vocabulaire : Sporus est coupé, Néron a commerce avec lui comme avec une femme. Les termes employés par Suétone (*exsectis testibus*) suggèrent qu'il s'agit d'une castration et non d'une émasculature qui désigne l'ablation des testicules et de la verge. Mais cette distinction est moderne et le vocabulaire grec et latin des organes génitaux sommaire. Néron voulant faire de Sporus une femme, il est probable qu'il le fait émasculer.

46 Sporus était son nom avant le mariage puisqu'après celui-ci Néron l'appelle Sabine et que, loin d'être un trait d'humour noir pour le désigner après sa castration, il est symboliquement de bon augure pour la fécondité qu'on attend de lui comme femme. En 68,

à une femme est telle qu'elle se maintient après la mort de Néron. La réalité socioculturelle et l'imaginaire des années 60 confirment que le genre féminin peut être socialement construit de manière volontaire. En apparence, Sporus accepte la métamorphose qui lui est imposée (mais on ne connaît pas les motivations de son suicide).

Reste la question clé : peut-il porter un enfant ? Il va de soi que les connaissances médicales et les techniques chirurgicales l'excluent radicalement, mais la volonté d'en faire une femme paraît tellement profonde que se pose la question de savoir si Néron ne cultive pas sincèrement l'utopie que c'est possible. On l'a vu, pour Dion de Pruse, ce qu'il fait est caractéristique de la possibilité offerte par un pouvoir illimité de faire des choses contraires à la loi (*παράνομόν*) et il faut peut-être comprendre « contraire à la nature »⁴⁷. Que la transformation d'un homme en femme soit présente dans les esprits est certain. Juvénal ironise sur les mystérieux topiques que vend l'épaisse Lydé pour y parvenir et sur les lanières de l'agile Luperque qui frappe les femmes en quête de maternité⁴⁸. Les honneurs et les fortunes que Néron promet à quiconque pourrait en faire une femme confirment qu'il partage cet espoir⁴⁹.

Quand il écrit que l'audacieuse imagination de Celer et Severus – les architectes de la *Domus Aurea* – demande à l'art ce que refuse la nature, Tacite suggère que Néron souhaite l'incroyable en imaginant que la science et la technique peuvent permettre sa réalisation. En écho avec Dion de Pruse, peut-on transposer cette analyse dans le domaine médical et imaginer que Néron pense pouvoir transformer physiologiquement un homme en femme ? Dans ce contexte, héritière des recherches d'Erasistrate et Hérophile, mais aussi de la science romaine dont la qualité est sans doute sous-estimée⁵⁰, la curiosité scientifique de l'époque néronienne doit s'intéresser aux organes génitaux et certains des médecins proches du prince sont certainement bien informés sur la question : la pratique de la dissection (fondée par Hérophile, recommandée par Soranos et Plutarque) a entraîné le rejet des connaissances réputées acquises, notamment celle d'un utérus autonome qui migre à l'intérieur du corps (Hérophile découvre les ligaments utérins) et celle que la semence de l'homme assure seule la reproduction, le ventre féminin n'en étant qu'un réceptacle. L'embaumement de Poppée qui nécessite l'ouverture de son abdomen⁵¹ donne à ces questions une brûlante actualité : on ignore le traitement réservé au fœtus qu'elle porte, mais sans aucun doute embaumeurs et médecins sont amenés à réfléchir sur l'anatomie des organes reproducteurs féminins.

Si elle fait de Sporus une femme, la construction néronienne heurte le sens commun. Avec un consensus sans failles, nos sources affirment qu'un homme ne peut donner la vie. Le mariage avec Sporus fait dire spirituellement à quelqu'un qu'il eût été heureux pour le genre humain que son père Domitius eût épousé une femme de cette espèce⁵². Martial et Juvénal sont plus sentencieux : « Callistrate et Afer se marient (...) Rome, n'en as-tu pas assez ? Attends-tu aussi un accouchement ? »⁵³ ; « Ces sortes d'épouses ne sauraient espérer fixer leurs époux en leur donnant des fils... Heureusement, la nature ne donne point aux esprits le pouvoir de métamorphoser les corps »⁵⁴.

Au terme de ces analyses, Sporus semble un exemple de ce que l'évolution récente du lexique nomme la transidentité⁵⁵. Le jeune homme accepte, semble-t-il, d'être une femme et d'être considéré comme tel par les autres, son entourage et la population de Rome et de la Grèce entérinent son statut. Pour être éclairant, ce décodage genré ne suffit pas à lui seul à rendre son statut intelligible. D'abord parce que Tacite, Suétone, Dion

Sporus offre à Néron un anneau où est gravé l'enlèvement de Proserpine (« Sporus anulum muneris optulit, cujus gemmae sculptura erat Proserpinae raptus. » Suétone, *Vie de Néron*, 46) et en 69 Vitellius veut lui faire jouer le rôle de Proserpine (Dion Cassius, 65, 10).

47 Dion de Pruse, 21, 6, 7 (voir *supra*). Au II^e siècle, l'antithétisme *nomos/physis* s'est effacé, et les deux concepts s'articulent pour fonder un principe de conciliation entre l'ordre du monde et celui de la société, ce qui pourrait impliquer que la « nature » de Dion établit des normes sexuelles qui condamnent l'homosexualité. En faveur de ce décryptage, voir son *Discours* 33, où il critique l'efféminement des hommes de Tarse qui violent les lois de la nature en secret en vain parce que leur regard, leurs postures montrent leur véritable personnalité. Si ces pistes sont importantes pour connaître la pensée de Dion et l'évolution des idées sur le sexe et le genre, elles n'éclairent que de manière périphériques les mœurs néroniennes.

48 Juvénal, *Satires*, 2, 134-136. Voir note 16.

49 En grec dans le texte : « τέλος δὲ προτέθησαν μεγάλα {καί} τιμὰ καὶ χρήματα ἄπειρα τὸ πλῆθος, ὅστις αὐτὸν γυναῖκα ποιήσειεν » : Dion de Pruse, 21, 6, 7.

50 Lehoux 2012 montre la qualité de la science romaine.

51 En latin dans le texte « *Corpus non igni abolitum, ut Romanus mos, sed, regum externorum consuetudine, differtur odoribus conditur* » : Tacite, *Annales*, 16, 6, 2.

52 En latin dans le texte, « *bene agi potuisse cum rebus humanis, si Domitius pater talem habuisset uxorem* » : Suétone, *Vie de Néron*, 28.

53 Traduction du latin « *Barbatus rigido nupsit Callistratus Afro (...) Nondum tibi, Roma, uidetur | Hoc satis? expectas numquid ut et pariat ?* » : Martial, *Épigrammes*, 12, 42 ; voir *supra* note 16.

54 Traduction du latin « *quod nequeant parere et partu retinere maritos. | sed melius, quod nil animis in corpora iuris | natura indulget.* » : Juvénal, *Satires*, 2, 138-140.

55 Nous prenons la définition du Défenseur des droits français des personnes transgenres : ce « sont des personnes dont le genre ne correspond pas au sexe qui leur a été assigné à la naissance » : https://www.defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/atoms/files/decision_cadre_ndeg2020-136_1.pdf, page 1 (consulté le 2 novembre 2021).

et les autres n'adhèrent pas au tableau qu'ils brossent. Ensuite parce que décrypter le monde romain avec pour critère la transidentité telle que définie aujourd'hui conduit fatalement à des anachronismes déformants. Si le sort de Sporus montre que le genre est une construction sociale, comprendre celle-ci exige la prise en compte d'autres paramètres ou, pour le dire dans le vocabulaire en cours, une approche intersectionnelle qui formule la question dans la sphère des rapports sociaux de domination des élites impériales sur les autres. Sporus fournit un bel exemple de dominé qui n'a pas voix au chapitre⁵⁶. Même s'il y consent, sa castration et son changement de genre lui sont imposées par un patron qui est l'homme le plus puissant du monde et elles sont reconnues par ce qu'on peut appeler schématiquement des courtisans. Ce qu'écrivent nos sources sur son compte le confirme : elles sont – à l'exception peut-être de Dion de Pruse – parfaitement insensibles aux malheurs d'un dominé. Son statut révèle plus le fonctionnement de la société romaine que ses conceptions du sexe.

UN GENRE, DEUX SEXES, L'UTOPIE D'UN GENRE PRIMORDIAL

Néron et Sporus constituent des *exempla* pertinents pour la connaissance des conceptions du genre et du sexe, mais ce sont des cas individuels spécifiques qu'il faut recontextualiser historiographiquement et historiquement.

Le modèle à « deux genres et un sexe »

Il convient d'abord de prendre en considération les autres décryptages que le nôtre, en premier lieu celui de T. Laqueur qui avance que le modèle prédominant des anciens est un modèle à « deux genres et un sexe » et correspond à une représentation du corps humain dans laquelle les différences se distribuent entre un pôle « mâle » et un pôle « moindre mâle ». Hommes et femmes ont les mêmes organes génitaux, les uns à l'extérieur, les autres à l'intérieur, ils ont une même aptitude à la jouissance qui aboutit à un même orgasme. Le « genre » est fondateur, le « sexe » n'en est qu'une représentation. Hérophile, Soranos, Plutarque, Galien s'attachent en effet à démontrer que femmes et hommes ne sont pas radicalement opposés. Pour Aristote, l'utérus est double comme les testicules sont deux⁵⁷. Galien écrit :

Figurez-vous les parties [génitales] qui s'offrent les premières à votre imagination, n'importe lesquelles, retournez en dehors celles de la femme, tournez et repliez-en dedans celles de l'homme, et vous les trouverez toutes semblables les unes aux autres⁵⁸.

Pour Plutarque, les rôles respectifs de l'homme et de la femme dans la reproduction ne sont pas aussi différents que le suggèrent leurs vêtements⁵⁹. En faveur de ce décryptage, on pourrait ajouter que le mot *puer* qui désigne les enfants des deux sexes est sémantiquement neutre et que la bicatégorisation sexuelle n'apparaît qu'à partir de la puberté et/ou seulement après la première relation sexuelle (comme en témoignent les vestales, à la fois jeunes filles, matrones et hommes sans appartenir à aucune des trois catégories)⁶⁰.

Que la société gréco-romaine construise les deux genres sur un même sexe n'est pourtant guère convaincant pour de multiples raisons. Faute de pouvoir toutes les envisager ici, on se bornera à quelques remarques.

Au premier rang figurent l'interprétation des textes médicaux évoqués ci-dessus et le statut privilégié, voire primordial, accordé aux médecins. Expliciter les premiers en disant que l'utérus est un pénis renversé et les ovaires un duplicata des testicules est contestable. Que l'anatomie génitale des hommes et des femmes présente une forme de symétrie ne veut pas dire qu'ils ont les mêmes organes, mais des organes spécifiques adaptés les uns aux autres. Pour Plutarque, la procréation n'est pas due à la seule semence masculine, mais aussi aux fluides de la femme. Surtout peut-on se fonder sur les seuls écrits du corps médical pour décrypter la vision qu'a une société du genre et du sexe ? S'ils sont nécessairement à prendre en compte, le point de vue de leurs auteurs est celui d'une catégorie bien particulière et qui plus est divisée. Dans tous les cas, il ne révèle pas nécessairement les conceptions de leurs contemporains. Pour s'en tenir à nos principales sources – Tacite, Suétone et Dion – qui appartiennent à l'élite, elles cultivent et diffusent les conceptions et les normes

56 Par le milieu où il évolue, Sporus ne peut être considéré comme un banal affranchi, mais les *pueri delicati* jouets sexuels de leur maître sont bien attestés dans la société romaine et, fondamentalement, son sort est conforme à celui de la majorité des affranchis (voir Andreau 1992, p. 223-224). La manière dont il gère intimement sa vie nous échappe. Les raisons de son suicide ne sont vraisemblablement pas aussi anecdotiques que le dit Dion Cassius, 65, 10.

57 « L'utérus est toujours double, de même que, chez les mâles, les testicules sont toujours au nombre de deux. » En grec dans le texte « Αἱ δ' ὑστέρα παῖσι μὲν εἰσι διμερεῖς καθάπερ καὶ οἱ ὄρχεις τοῖς ἄρρεσι δύο παῖσιν » : Aristote, *De la génération des animaux*, 716b32.

58 Galien, *De l'utilité des parties du corps*.

59 Plutarque, *Les opinions des philosophes*, 5.

60 Voir Scheid 1991, p. 410-412.

des milieux dominants qui garantissent l'ordre du monde et de la société sans prendre en compte ce que disent les médecins. Quant aux pratiques sociales de la majorité de la population, elles n'ont guère à voir avec les connaissances scientifiques.

Deux sexes, deux genres

Le droit romain consacre l'existence de deux sexes comme une norme de l'espèce humaine. La norme et la pratique veulent que dès sa naissance un bébé soit reconnu garçon ou fille et prévoient qu'en cas d'ambiguïté sur le sexe du nouveau-né, un examen attentif en choisisse un⁶¹. Fondamentalement, le monde romain admet que n'existe qu'un genre humain où se côtoient et s'entrecroisent des couples antithétiques, mâle/femelle, libre/esclave, riche/pauvre, dominés/dominants, civilisé/barbare, etc. Dans une société juridiquement hiérarchisée, seules les catégories définies par le droit sont visibles et génèrent un minimum de conscience du groupe auquel on appartient. Si hommes et femmes sont de la même espèce, une définition de la femme en soi est inexistante, et rien ne perturbe ni la bicatégorisation qui hiérarchise les deux sexes, ni les stéréotypes qui vont de pair (il n'est pas anodin que *puer* soit sémantiquement neutre, mais philologiquement masculin). Cependant, on peut émettre l'hypothèse que, quoiqu'impensées, les thématiques du neutre et de la transidentité ne sont pas absentes des utopies contemporaines.

L'âge d'or néronien, âge du neutre ou utopie d'un genre primordial ?

Promettre l'âge d'or est un lieu commun séculaire du discours des détenteurs du pouvoir. Dans le cas de Néron, ce rêve se manifeste avec une originalité certaine. L'imaginaire artistique et idéologique néronien atteste que la question des formes des espèces et de leurs sexes est sous-jacente. La *Domus Aurea* est la *domus* de l'âge d'or, le laboratoire d'un monde pacifié, prospère et affranchi des contraintes de la nature et de la société. Microcosme où sont symboliquement présents tous les éléments du cosmos, toutes les facettes de la nature, toutes les formes du génie humain, son parc est un retour au paradis originel et à la fin de l'histoire. Le succès des grotesques dans la peinture contemporaine (le terme est créé à la fin du xv^e siècle après la découverte de la *Domus Aurea* sur l'Esquilin) va de pair avec cette quête. Unissant les règnes végétaux, animaux et végétaux, ces êtres rassemblent des détails naturalistes dans des formes hybrides qui mettent en cause le système de référence que la raison propose comme celui de l'ordre, en suggérant que ce qui est pourrait être autrement, particulièrement la division sexuelle et, partant, les structures sociales. Dans le débat sur la *mimesis* et la *fantasia*, Vitruve et Horace les condamnent comme contre nature et dangereux pour la société. Leur succès à l'époque néronienne marque une rupture esthétique mais aussi intellectuelle. Notamment parce que l'hybridité de ces êtres pose tacitement la question des origines et de la différenciation des espèces et du rôle de la sexualité dans ces processus⁶². Les mœurs néroniennes participent du même mouvement : leurs fêtes suspendent l'ordre du monde, retrouvent le temps et l'espace des origines antérieures à la différenciation des sexes et aux lois humaines.

Remettant en cause la hiérarchie des valeurs et des structures sociales, l'utopie néronienne ne peut qu'être moralement et politiquement condamnée par les « gens sérieux » de son temps jusqu'à nos jours. Les motivations de la condamnation ont une dimension ontologique autant que politique et éthique : les pratiques et l'imaginaire néroniens rappellent un temps immémorial où les formes n'étaient pas encore figées, où tous les agencements étaient possibles, où la rupture des sexes n'était pas établie. L'âge d'or néronien serait-il un âge du « neutre » ? Ce serait très périlleux de répondre par l'affirmative, car non seulement ses acteurs ne pensent pas le « neutre », mais la notion elle-même est trop récente pour être acceptée sans débats. Mieux vaut formuler l'hypothèse que se cache dans le néronisme la nostalgie d'un genre primordial qui donne à chacun la liberté de choisir son sexe et d'en changer.

Nos analyses aboutissent à la conclusion que Néron et les auteurs qui nous en parlent considèrent qu'existe un seul genre humain divisé en deux sexes et que même si elle est éventuellement cachée dans leur imaginaire, l'identification d'un troisième genre ou d'un genre neutre est de l'ordre de l'impensé. Si elles apportent des compléments et des nuances au tableau traditionnel, elles n'en remettent pas en cause les traits généraux et soulèvent la question de l'efficacité de la terminologie et des concepts modernes pour rendre la société antique intelligible. Il est évident qu'utiliser des termes et des concepts modernes comme transgenre ou neutre, *a fortiori* drag queen ou queer, faussent les réalités antiques et/ou en promeuvent une lecture essentialiste suspecte. Peut-être faut-il en tirer la leçon que les problématiques du genre dans le monde gréco-romain en apprennent moins sur l'Antiquité que sur le xx^e siècle dont les décodages, interrogations et revendications

61 L'abandon plus fréquent des filles le confirme : Allély 2017 ; Thomas 1991, p. 103-105.

62 Voir Perrin 1982, p. 303-338.

catégorielles identitaires constituent une (radicale ?) nouveauté historique⁶³. Y voir plus clair suppose une étude qui exploite toutes les sources de tout statut en les recontextualisant historiquement.

63 C'est ce que soutient Marty 2021.



BIBLIOGRAPHIE

Sources anciennes

- Aristote, *De la génération des animaux*, éd. et trad. P. Louis, Paris, Les Belles Lettres, 1961.
- Aurélius Victor, *Livre des Césars*, éd. et trad. P. Dufraigne, Paris, Les Belles Lettres, 1975.
- Dion Cassius, *Roman History*, trad. E. Cary et H.B. Foster, Cambridge MA, Loeb Classical Library, 1925.
- Dion de Pruse (Dion Chrysostome), *Discourses* 12-30, trad. J.W. Cohoon, Cambridge MA, Loeb Classical Library, 1939.
- Galien, *De l'utilité des parties du corps*, trad. C. Daremberg, Paris, Gallimard, 1994.
- Martial, *Épigrammes. Tome II, Ire partie : Livres VIII-XII*, éd. et trad. H.J. Izaac, Paris, Les Belles Lettres, 1934.
- Juvénal, *Satires*, éd. P. de Labriolle et F. Villeneuve, trad. O. Sers, Paris, Les Belles Lettres, 1921.
- Ovide, *Héroïdes*, éd. H. Bornecque, trad. M. Prévost, Paris, Les Belles Lettres, 1928.
- Plutarque, *Œuvres morales. Tome XII, 2e partie : Traité 58, Opinions des philosophes*, éd. H. Lachenaud, Paris, Les Belles Lettres, 1993.
- Plutarque, *Œuvres morales. Tome VII, 2e partie : Traités 37-41, Sur les délais de la justice divine*, éd. et trad. R. Klaerr et Y. Vernière, Paris, Les Belles Lettres, 1974.
- Plutarque, *Vies. Tome XV : Artaxerxès - Aratos - Galba - Othon*, éd. et trad. É. Chambry et R. Flacelière, Paris, Les Belles Lettres, 1979.
- Sénèque le Père, *Controverses*, nouvelle édition revue et corrigée par H. Bornecque, Paris, Garnier, 1932.
- Sénèque, *Dialogues. Tome I : De la colère*, éd. et trad. A. Bourguery, Paris, Les Belles Lettres, 1922.
- Suétone, *Vie des douze Césars. Tome II : Tibère - Caligula - Claude - Néron*, éd. et trad. H. Ailloud, Paris, Les Belles Lettres, 1931.

Tacite, *Annales, Tome IV, Livres XIII-XVI*, éd. et trad. P. Wuilleumier, Paris, Les Belles Lettres, 1924.

Travaux

- ALLÉLY A. 2017, « L'exposition des petites filles à Rome sous la République et sous le Principat », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest* 124/3, p. 49-64, DOI : <https://doi.org/10.4000/abpo.3692> [consulté en décembre 2021].
- ANDREAU J. 1992, « L'affranchi », in A. Giardina A. (éd.), *L'Homme romain*, Paris, 1992, p. 219-246.
- BARTHES R. 2002, *S/Z, Œuvres complètes. Tome III. 1978-1971*, nouvelle édition, Paris.
- BARTHES R. 2011, « Sarrasine » de Balzac : séminaires à l'École pratique des hautes études 1967-1968, 1968-1969, Traces écrites, Paris.
- BARTSCH S. 1994, *Actors in the Audience. Theatricality and double speak from Nero to Hadrian*, Cambridge MA-Londres.
- BOEHRINGER S. 2005, « Sexe, genre, sexualité : mode d'emploi (dans l'Antiquité) », *Kentron* 21, p. 83-110, DOI : <https://doi.org/10.4000/kentron.1801> [consulté en décembre 2021].
- BOSWELL J. 1980, *Christianity, social tolerance and homosexuality*, Chicago.
- BOSWELL J. 1989, « Revolutions, Universals, and Sexual Categories » in M. Duberman, M. Vicinus et G.Jr. Chauncey (éd.), *Hidden from History: Reclaiming the Gay and Lesbian Past*, New-York, p. 1-33.
- BOSWELL J. 1994, *Same-Sex Unions in Premodern Europe*, New-York.
- CHAMPLIN E. 2003, *Nero*, Cambridge MA.
- CHARLES M.B. 2014, « Nero and Sporus Again », *Latomus* 73/3, p. 667-685.

- COGITORE I. et AUTIN L. 2021, « Muliebriter fremere ? Le discours féminin dans les *Annales* de Tacite », in M. Bellissime et P. Duchêne Veni, *vidi, scripsi : écrire l'histoire dans l'Antiquité 7*, Bordeaux, p. 103-124.
- COLIN J. 1955-1956, *Juvénal et le mariage mystique de Gracchus*, Atti della Accademia delle Scienze di Torino 99.
- DARRIULAT J. 1995, *Jérôme Bosch et la fable populaire*, Paris.
- DEVILLERS O. 1994, *L'art de la persuasion dans les Annales de Tacite*, Collection Latomus 224, Bruxelles.
- DUBY G. et PERROT M. (dir.) 1991, *Histoire des femmes en Occident I. L'Antiquité*, Paris.
- FOUCAULT M. 1994, *Histoire de la sexualité I. La volonté de savoir*, Paris.
- GALTIER F. 2011, *L'image tragique de l'Histoire chez Tacite. Étude des schèmes tragiques dans les Histoires et les Annales*, Collection Latomus 333, Bruxelles.
- LANZA D. 1997, *Le tyran et son public*, Paris.
- LAQUEUR T. 1992, *La fabrique du Sexe. Essai sur le corps et le genre en Occident*, Paris (trad. fr. M. Gautier).
- LEHOUX D. 2012, *What Did the Romans Know? An Inquiry into Science and Worldmaking*, Chicago.
- LÉVÊQUE P. 1999, *Les grenouilles dans l'Antiquité*, Paris.
- MAGGIONI G.P. 2008, « La littérature apocryphe dans la *Légende dorée* et dans ses sources immédiates », *Apocrypha* 19, p. 146-180, DOI : <https://doi.org/10.1484/J.APOCR.3.7>.
- MARTY E. 2021, *Le Sexe des Modernes. Pensée du Neutre et théorie du genre*, Paris.
- PERRIN Y. 1982, « Êtres mythiques, êtres fantastiques et grotesques de la *domus aurea* de Néron », *Dialogues d'Histoire Ancienne* 8, p. 303-338.
- RENNES J. (dir.) 2021, *Encyclopédie critique du genre. Édition revue et augmentée*, Paris.
- SCHEID J. 1991, « Indispensables étrangères », in G. Duby et M. Perrot (dir.), *Histoire des femmes en Occident I. L'Antiquité*, Paris, p. 405-437.
- SISSA G. 1991, « Philosophie du genre », in G. Duby et M. Perrot (dir.), *Histoire des femmes en Occident I. L'Antiquité*, Paris, p. 65-98.
- SPÄTH T. 1994, *Männlichkeit und Weiblichkeit bei Tacitus. Zur Konstruktion der Geschlechter in der römischen Kaiserzeit*, Francfort-New York.
- THOMAS Y. 1991, « La division des sexes en droit romain », in G. Duby et M. Perrot (dir.), *Histoire des femmes en Occident I. L'Antiquité*, Paris, p. 103-155.
- VARNER E.R. 2008, « Transcending Gender. Assimilation, Identity, and Roman Imperial Portraits », *Memoirs of the American Academy in Rome. Supplementary Volumes 7. Role Models in the Roman World. Identity and Assimilation*, p. 185-205.
- VERDIÈRE R. 1975, « À verser au dossier sexuel de Néron », *La Parola del Passato* 30, p. 5-22.
- VEYNE P. 1978, « La Famille et l'amour sous le Haut-Empire romain », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations* 33, p. 35-63.
- Veyne P. 1982, « L'homosexualité à Rome », *Sexualités occidentales. Contribution à l'histoire et à la sociologie de la sexualité. Communications* 35, p. 26-33.
- VOUT C. 2002, « Nero and Sporus », in J.-M. Croisille et Y. Perrin (dir.), *Neronia VI. Rome à l'époque néronienne. Institutions et vie politique, économie et société, vie intellectuelle, artistique et spirituelle. Actes du VIe Colloque international de la SIEN (Rome, 19-23 mai 1999)*, Collection Latomus 268, Bruxelles, p. 493-502.